



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Première édition de « Banlieue 2.0 » : Une palette de projets pour dynamiser l'emploi des jeunes des quartiers grâce au numérique

Paris, jeudi 17 juin 2010

Le 16 juin 2010, Mme Fadéla Amara, secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville, a donné le coup d'envoi de la **première édition de « Banlieue 2.0 »**, à Villetaneuse, sur le campus de l'Université Paris XIII.

**Banlieue 2.0 a pour objectif de faire du numérique un levier de transformation des quartiers en territoires de pointe et d'innovation.** Le numérique a déjà commencé à révolutionner l'intégralité de l'économie. Ce secteur d'avenir, créateur d'emplois, est aujourd'hui demandeur de nouveaux talents. Or, les jeunes de nos quartiers manifestent souvent un intérêt marqué pour le numérique et ses métiers, et notamment ceux du jeu et du développement. Toutefois, ils n'ont que très rarement accès aux informations, formations, stages, réseaux et contacts nécessaires pour exploiter leurs potentiels et leur créativité.

Cette première rencontre « Banlieue 2.0 », qui s'inscrit dans la dynamique Espoir Banlieues et dans les actions prioritaires du Conseil National des Entreprises pour la Banlieue (CNEB), a donc été l'occasion de **présenter une palette de projets destinés à dynamiser l'emploi des jeunes dans les banlieues grâce au numérique.**

Ces projets développés en partenariat avec des acteurs majeurs du numérique tels que le Pôle de compétitivité Cap Digital, le think-tank Renaissance Numérique et la Délégation aux usages de l'Internet, s'articulent autour **de 4 grands axes : la découverte du numérique, la formation, la valorisation des compétences ainsi que l'entrepreneuriat.**

Ainsi, ont été présentés :

- **Une banque de stages accessible sur téléphone portable** et destinée aux jeunes des quartiers. Cette application sera expérimentée dès la rentrée 2010 sur différents territoires par les missions locales volontaires.
- **Un « serious game »** qui permettra de découvrir les métiers et les formations du numérique de façon ludique.
- **Le projet « Découvrir le numérique »** qui entend rapprocher les écoliers des acteurs du numérique (centres de formation et entreprises) par des stages et des visites de classes.
- **Des « cybers civiques »**. Il s'agit ici de former de jeunes « référents numériques », au sein d'entreprises et d'écoles, afin qu'ils puissent à leur tour former et accompagner leur entourage en tant que volontaires dans le cadre de missions du service civique.

- **Des « chantiers numériques »** qui sont destinés à accueillir des jeunes en échec scolaire ou en situation d'exclusion. Soutenus par des réseaux d'entreprises et des centres de formation, ces structures peuvent prendre la forme de chantiers d'école ou d'insertion et préparer à divers métiers du numérique (son, vidéo, développement, etc).
- **La plateforme « Bizpark »**, de Microsoft, qui propose un équipement, une formation et un accompagnement des entrepreneurs en offrant à leurs startups des logiciels, un support technique et de la visibilité.

Par ailleurs, **une charte « Banlieue 2.0 »**, initiée par Renaissance Numérique et destinée à labelliser des entreprises qui s'engagent à faciliter l'accès des jeunes aux filières menant au numérique, a été présentée au cours de ce séminaire. Elle y a recueilli les premières signatures de 13 entreprises (Microsoft France, Vente-privee.com, Cashstore, AssurOne, LesGentils.com, la Maison Des Services à la Personne, crmmatrix, WebMediaGroup, Cap Gemini, Randstad, Telemédia Communications, Expectra et le Medef 93).

## **Partenaires**

### **Secrétariat d'Etat chargé de la politique de la ville**

Cabinet de la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville

Contact presse : Mme Tamara Mejias – 01 44 49 80 66 - [tamara.mejias@politique-ville.gouv.fr](mailto:tamara.mejias@politique-ville.gouv.fr) - [www.ville.gouv.fr](http://www.ville.gouv.fr)

### **A propos de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'ACSé)**

Placée sous la tutelle du secrétariat d'Etat chargé de la politique de la ville, l'ACSé est le bras armé de la politique de la ville pour conduire les actions en faveur des habitants des quartiers populaires. L'agence développe des programmes dans différents domaines (éducation, culture, emploi, cadre de vie...) et finance quelque 30 000 actions pour mener à bien les missions confiées par l'Etat. Elle fait de la promotion de l'égalité des chances et de la prévention des discriminations un axe transversal de ses interventions.

Contact presse : [marie-christine.paolini@lacse.fr](mailto:marie-christine.paolini@lacse.fr) - 01 40 02 77 63 - [www.lacse.fr](http://www.lacse.fr)

### **A propos du Conseil National des Entreprises pour la Banlieue**

Pour répondre aux difficultés d'accès à l'emploi des jeunes des quartiers, Fadela Amara, secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville a annoncé, en avril 2009, la création du Conseil National des Entreprises pour la Banlieue dont elle a confié la présidence à Abdel Aïssou, directeur général délégué du groupe Randstad France. Dans un rapport remis le 17 juillet 2009, M.Aïssou, président du CNEB, a proposé une série de pistes d'actions concrètes pour l'emploi des jeunes en ZUS et les moins diplômés et a réuni autour de lui, pour les mettre en oeuvre, des entreprises engagées comme GDF Suez, JCDecaux, PAPREC, GEODIS, Cap Gemini, Zara, La Poste, MacDonalds, Eiffage...

Relations presse – Agence Wellcom Sonia El Ouardi / Raphaëlle Couloigner  
Tél. : 01 46 34 60 60 - Email : [se@wellcom.fr](mailto:se@wellcom.fr) / [rc@wellcom.fr](mailto:rc@wellcom.fr)

### **A propos de Renaissance Numérique**

Renaissance Numérique est le *think-tank* du numérique citoyen en France. Créé en 2005, il est composé

des principaux dirigeants des entreprises de l'internet en France ainsi que de chercheurs et universitaires réputés. Ses membres se concentrent sur un objectif clair : contribuer à la réduction des fractures numériques pour atteindre 80% des Français équipés et formés à l'usage d'internet à l'horizon 2010.

Contact presse : Loïc Bodin : [bodin@renaissancenumerique.org](mailto:bodin@renaissancenumerique.org) – 01.45.62.63.95 — [www.renaissancenumerique.org](http://www.renaissancenumerique.org)

### **A propos de Cap Digital :**

Cap Digital est le pôle de compétitivité des contenus et services numériques. Cap Digital regroupe plus de 600 adhérents entre PME, grands groupes parmi lesquels Alcatel, Lagardère, Orange, Sony, Thales et 170 laboratoires de recherche. Le pôle couvre 9 communautés de domaine : l'e-Education, le Jeu Vidéo, l'Ingénierie des connaissances, la communauté Culture, Média, Presse, l'Image, Son et Interactivité, les Services et Usages, la Robotique, le Design numérique, le Logiciel libre, Coopération et nouveaux modèles. Depuis sa création en 2006, Cap Digital a reçu au total plus de 1000 projets, et en a labellisé plus de 400. Ces projets ont été financés à hauteur de plus de 550M€.

Contact presse : [info@capdigital.com](mailto:info@capdigital.com) - [www.capdigital.com](http://www.capdigital.com) – 01 40 41 11 60

### **A propos de l'Université Paris XIII**

L'Université Paris 13 est l'une des treize universités qui ont succédé à la Sorbonne après 1968. Elle compte aujourd'hui près de 22 000 étudiants repartis sur 4 campus : Villetaneuse, Bobigny, Saint Denis et La Plaine, en formation initiale ou continue. Réellement pluridisciplinaire, l'UP13 est un pôle majeur d'enseignement et de recherche au nord de Paris.

Contact presse : Johanne Ferry-Dély - 01 49 40 38 96 - [johanne.ferry-dely@univ-paris13.fr](mailto:johanne.ferry-dely@univ-paris13.fr) - [www.univ-paris13.fr/](http://www.univ-paris13.fr/)

### **A propos de la Délégation aux Usages de l'Internet**

La Délégation aux Usages de l'Internet (DUI) est sous la double tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Secrétariat d'État chargé de la Prospective et du Développement de l'économie numérique. Elle a pour mission de proposer les mesures propres à généraliser l'accès à l'Internet ainsi que la formation des familles, des enfants et du grand public aux usages des nouvelles technologies. Elle contribue directement à cette mission en assurant une diffusion de l'information et des bonnes pratiques et un suivi de la politique des espaces publics numériques implantés sur le territoire national. Dans sa mission la DUI doit aussi accompagner et former les citoyens afin qu'ils puissent accéder à ces technologies et participer pleinement et en confiance à leurs évolutions. Elle doit enfin veiller à la création d'un écosystème favorable à l'innovation et en particulier au développement de nouveaux usages liés aux évolutions de l'Internet et de l'Internet mobile. Dans ce cadre, la DUI a été chargée d'organiser la première conférence ministérielle européenne sur l'Internet du Futur lors de la Présidence Française de l'Union. Plus récemment, la DUI a été chargée de coordonner le premier portail européen de services aux citoyens sur téléphones mobiles : Proxima Mobile ([www.proximamobile.fr](http://www.proximamobile.fr)).